



Le développement dans le contexte de la mondialisation ; priorités, nouveaux défis, perspectives

Athanassios THEODORAKIS

L'une des caractéristiques du monde globalisé dans lequel nous vivons sont les déséquilibres et disparités de développement. Ces déséquilibres sont médiatisés et visibles dans le monde entier.

Pour la Commission européenne, la coopération au développement est un axe central de l'action extérieure de l'UE. Centrée sur l'éradication de la pauvreté, la coopération au développement de la CE met l'accent sur l'équité et la solidarité internationale, la poursuite des objectifs politiques liés à la démocratie et à la gouvernance, et plus largement sur la réalisation du développement durable dans les pays en développement.

L'aide constitue l'un des instruments d'une boîte à outils plus large. Par exemple, la CE soutient l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, en particulier les pays les moins avancés, dont font partie **les pays africains lusophones**. Dans le même temps, la CE essaye de renforcer leur voix sur la scène internationale comme à l'OMC.

Assurer un monde plus équilibré est un effort de longue haleine. Mais il est vrai qu'il exige de la patience, un esprit de partenariat et l'engagement politique des pays en développement.

1. Priorités de la politique de développement de la CE

Maintenant, j'aimerais brièvement mentionner les priorités guidant la politique de développement de la CE.

En général, la coopération au développement de la CE englobe la grande majorité des pays et des régions du monde. La CE a choisi de concentrer ses interventions sur un certain nombre de secteurs dans lesquels elle a une valeur ajoutée et peut utilement contribuer à l'action de l'ensemble des partenaires, en vue d'atteindre les objectifs de développement du millénaire.

Nos priorités concernent:

- le commerce et le développement
- l'intégration régionale
- les politiques macroéconomiques et l'appui aux services sociaux
- le transport et les infrastructures
- la sécurité alimentaire et le développement rural durable, et enfin
- la gouvernance, la démocratie et le renforcement des capacités institutionnelles

De nouvelles priorités telles que **l'eau et l'hygiène, l'énergie, les migrations et les préoccupations de sécurité** en lien avec l'agenda international et européen sont également

prises en compte. Ces nouvelles priorités viennent en complément à l'approche générale décrite précédemment. Le règlement des conflits qui affectent les pays africains est une priorité. Nous avons pris l'initiative de soutenir l'Union Africaine et le continent en entier dans ce domaine. La création d'une facilité pour la paix doit permettre à l'Union Africaine et aux organisations sous-régionales de jouer pleinement leur rôle et si nécessaire envoyer des forces de maintien de la paix en coordination étroite avec les Nations Unies.

Les MDGs et quelques-unes des initiatives internationales récentes ont été également approuvés par les pays en développement.

C'est dans ce contexte que la Commission européenne s'est engagée pour assurer que les stratégies de coopération adressent ces objectifs, d'une part dans le cadre de la mise en œuvre des documents de stratégie pays et les documents de stratégie régionaux, d'autre part la participation aux initiatives globales en matière de santé, de réduction de la dette, ou l'éducation notamment.

En ce qui concerne les pays ACP, la Commission pense que la revue à mi-parcours des documents de stratégie pays, qui est actuellement en cours, fournit l'occasion, dans le partenariat avec les administrations nationales, de revoir les stratégies pays, notamment en y incluant ces nouveaux défis.

Les pays **PALOP** représentent un échantillon intéressant du continent africain : ils ont connu à la fois des conflits/processus de transition et de reconstruction politiques, la démocratie est renforcée, mais la pauvreté, des maladies telles que le VIH/SIDA ou la malaria, la malnutrition et une croissance économique instable continuent à freiner un développement durable local.

En même temps, la plupart des pays PALOP portent des signaux forts de détermination nationale, d'esprit d'entreprise et un engagement économique à offrir à leurs peuples un meilleur avenir.

Par exemple, **le Mozambique** a peu à peu progressé en matière de développement humain. Il est un partenaire actif dans la communauté SADC (particulièrement avec l'Afrique du Sud). La présidence de l'Union Africaine illustre sa participation active dans les affaires africaines et les résultats positifs des élections municipales de l'an dernier constituent, selon nous, un exemple pour les pairs africains.

L'Angola a mis un terme à plus de deux décennies de conflit et se trouve à présent dans la voie de la reconstruction. Il a le potentiel de devenir un état clé en Afrique subsaharienne, particulièrement en vue de sa position stratégique entre l'Afrique australe et centrale. L'UE suit de près sa transition à la reconstruction et au développement.

Nous sommes d'avis que tous les pays PALOP seront progressivement en mesure de tirer profit des processus régionaux d'intégration. Les négociations des Accords de Partenariats Economiques avec l'UE peuvent également être un moteur important pour faire du commerce un outil pour le développement.

La CE est très largement en faveur d'une intégration progressive et durable des pays PALOP dans leurs contextes régionaux ; il a été démontré que l'ouverture et la diversification des économies a des effets d'entraînement dans d'autres secteurs économiques. Cet ensemble de choses se traduira finalement en potentialités pour la croissance, davantage d'égalité sociale, et le développement durable à l'avenir.

Mais soyons réalistes : je parle certainement au nom de tous en disant que le travail à effectuer maintenant et dans les années à venir reste énorme ! En partenariat avec vos gouvernements, la CE s'engage à faire de son mieux pour résoudre les problèmes structurels qui entravent la réalisation d'un développement durable.

Reste le défi de mettre en place nos stratégies de coopération en partenariat avec les gouvernements nationaux tout en tenant compte des opinions de la société civile dans chaque étape du processus de programmation, de la préparation des politiques à la révision des stratégies des pays.

La Commission mène une politique active à cet égard mais ne peut, bien entendu, se substituer aux partenaires locaux. L'effort national est déterminant, l'ownership est un principe fondamental du partenariat.

2. De nouveaux défis pour la politique de développement de la CE

Il est clair que la coopération au développement de la CE fait également face à des contraintes et à de nouveaux défis, particulièrement si nous prenons en considération le large champ d'application des objectifs auxquels nous nous sommes engagés et la nature évolutive des contextes nationaux.

Un défi d'importance primordiale pour la Commission est de **compléter le programme de réforme de l'aide communautaire extérieure**. Les résultats sont jusqu'ici très positifs, par exemple en termes de gestion et de simplification des procédures pour le déboursement des fonds du FED ainsi que la rationalisation de lignes budgétaires. La déconcentration des responsabilités vers les délégations permettra à celles-ci d'être progressivement en mesure de jouer un rôle plus actif dans les dialogues politiques nationaux et la coordination avec d'autres bailleurs de fonds sur place.

Il est aussi important de rendre la politique d'aide plus efficace, que de promouvoir le **dialogue politique** avec les pays africains¹. Ce dialogue est essentiel, notamment dans le cadre des institutions communes ACP-UE afin de clarifier les orientations sur des questions telles que la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres sujets dont les progrès en matière de gouvernance, la migration, ou la lutte contre le terrorisme.

Un moment très important pour renforcer notre partenariat sera la revue prochaine de l'Accord de Cotonou. La CE espère profiter de cette occasion pour développer un débat fructueux sur l'amélioration des procédures de programmation et de mise en œuvre des programmes.

3. Perspectives pour la politique de coopération de la CE

Enfin, juste quelques mots sur les perspectives futures :

Malgré le défi que représente l'adhésion des 10 nouveaux États membres en mai prochain, la politique de coopération au développement reste une priorité importante sur l'agenda de la Commission européenne. Une Union européenne élargie aura davantage d'impact pour la promotion des politiques de développement et l'accès des pays en développement à un marché élargi.

D'autres améliorations visant à rendre les instruments financiers de la CE plus efficaces auront lieu dans les mois suivants, dans le cadre des efforts entrepris tant au niveau de la Commission que de l'Union dans son ensemble, par exemple pour harmoniser les procédures des uns et des autres.

La Commission compte également jouer un rôle actif pour la préparation de la conférence des NU de l'année prochaine qui évaluera les progrès effectués dans la réalisation des MDG. Notre souci sera de vérifier le passage des paroles aux actes.
